



Formation Professionnelle en Fiscalité Approfondie

Présentation générale

Devenez un acteur clé du pilotage fiscal et de la conformité réglementaire des entreprises.

Le professionnel de la fiscalité joue un rôle central dans la maîtrise des obligations légales et l'optimisation des choix financiers. Cette formation certifiante, conforme au programme de l'Expertise Comptable, permet d'acquérir des compétences solides en gestion des impôts, TVA, prélèvements sociaux et taxes sur le patrimoine, tout en approfondissant les mécanismes juridiques et techniques de l'imposition.

- **Durée** : 6 à 8 mois
- **Format** : cours en présentiel (1 à 2 fois/semaine) + accès aux webconférences de l'INTEC Paris
- **Méthodes** : cours, cas pratiques, mises en situation, supports vidéos, révisions intensives
- **Lieu** : centre de formation **EPDEC**

Tarif et financement

Tarif normal : 49 000

FD/mois + frais
d'inscription INTEC.

Tarif réduit

disponible pour les
financements à titre
personnel.

**Programme Conforme
à l'Expertise-Comptable
Français**

Débouchés professionnels

Fiscaliste en entreprise

Conseiller fiscal

Responsable fiscal

Consultant en fiscalité



Objectifs de la formation

- Connaître le cadre juridique et réglementaire de la fiscalité
- Maîtriser les principes généraux de l'impôt sur le revenu
- Acquérir des connaissances techniques approfondies en fiscalité des entreprises
- Maîtriser le mécanisme et la gestion de la TVA

Compétences visés

Acquérir des connaissances approfondies en :

Gestion de la TVA

Fiscalité du patrimoine et des entreprises

Analyse juridique et fiscale

Calcul des impôts et taxes

Modalité d'évaluation

Examen écrit de 3h

Délivrance d'un certificat de réussite (note $\geq 10/20$).

Inscriptions

Modalités : inscription, entretien de motivation, validation du dossier.

Contact :

Mail : epdec21@gmail.com

Tél : 21.35.80.25/77.01.22.94



Conditions d'accès et public

- **Prérequis :** diplôme ou titre d'accès à l'enseignement supérieur ou justificatif d'expérience significative dans le domaine des impôts. Avoir les notions de base en comptabilité Niveau 1 et les notions de base en fiscalité.
- **Public concerné :** cadres, professionnels en reconversion ou souhaitant approfondir leurs compétences.